

Dérogation machines dangereuses

DEROGATION AUX TRAVAUX REGLEMENTES pour les apprentis mineurs

Pour des raisons de sécurité et de protection de leur santé, le code du travail interdit d'affecter les jeunes travailleurs à certains travaux.

Cependant, pour les besoins de leur formation professionnelle, et sous certaines conditions, il peut s'avérer nécessaire de leur faire exécuter des tâches en principe interdites.

Formulaire de déclaration en ligne téléchargeable en recopiant le lien suivant dans la barre d'adresse de votre moteur de recherche internet :

<https://bourgogne-franche-comte.dreets.gouv.fr/Declaration-de-derogation-aux-travaux-interdits-pour-les-jeunes-de-15-a-18-ans>

⇒ Pour les autres régions, se rapprocher de la DREETS de la région dont dépend votre département pour vous renseigner.